

**Maître Alice ARCHENOUL membre de la SELARL CARLINI & ASSOCIES,**  
Avocat au barreau de Marseille, 60 Boulevard des Dames - 13002 MARSEILLE  
Tél. : 04 88 66 77 88 - mail : [aa@carlini-avocats.com](mailto:aa@carlini-avocats.com)

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR ADJUDICATION**

### **D'UN APPARTEMENT ET DEUX CAVES (occupé)**

**Lots n° 1, 2 et 7 - D'une superficie de 88,08 m<sup>2</sup>**

Sis à MARSEILLE (13002), 48 rue Chevalier Pau

**MISE A PRIX : 75.000 EUROS**

**Visite le mardi 31 mars 2026 de 9 heures à 10 heures**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 8 AVRIL 2026 à 9 h 30**

devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
Palais de justice, Salle n°8, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

#### **DESIGNATION (selon les titres) :**

Les biens et droits immobiliers situés sur le territoire de la commune de Marseille, département des Bouches-du-Rhône (13002), 48 rue Chevalier Pau, figurant au cadastre sous les références 810 B 132, pour 1 à 14 ca,

**LOT NUMERO UN (1) :** Soit aux termes des titres, la propriété privative et particulière d'un local à usage de cave situé au sous-sol de l'immeuble, porté sous une teinte «ROSE» et sous le numéro UN sur le plan dudit sous-sol, Et les dix-sept millièmes (17/1000èmes) des parties communes générales.

**LOT NUMERO DEUX (2) :** Soit aux termes des titres, la propriété privative et particulière d'un local à usage de cave situé au sous-sol de l'immeuble, porté sous une teinte «BLEUE» et sous le numéro DEUX sur le plan dudit sous-sol, Et les treize millièmes (13/1000èmes) des parties communes générales.

**LOT NUMERO SEPT (7) :** Soit aux termes des titres, la propriété privative et particulière d'un appartement situé au rez-de-chaussée de l'immeuble, porté sous un liseré «ROSE» et sous le numéro SEPT sur le plan dudit rez-de-chaussée et composé : d'un hall, une cuisine, une salle d'eau avec water-closet incorporé, une salle de séjour et deux chambres dont une obscure, Et la jouissance privative et perpétuelle de la cour située au rez-de-chaussée, derrière l'immeuble, portée également sous un liseré «ROSE» sur le plan dudit rez-de-chaussée, Et les cent cinquante-neuf millièmes (159/1000èmes) des parties communes générales. Cet immeuble a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître RENUCCI, notaire à Marseille, le 20 octobre 1972 publié au service de la publicité foncière de Marseille 1, le 27 octobre 1972 volume 523 numéro 15.

L'état descriptif de division a été modifié le 7 avril 2023 aux termes d'un acte dressé et reçu par Maître LECAT, dont la publication a été requise le 21 avril 2023 au service de la publicité foncière de Marseille 3 et actuellement en instance d'enregistrement sous la référence d'archivage provisoire P12000.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

Le certificat de surface Carrez établi par Monsieur Maxime NASRATY, expert en charge de la réalisation du métré et des diagnostics immobiliers, stipule une superficie privative de **88,08 m<sup>2</sup>**.

**La présente vente est poursuivie  
A LA REQUETE DE :**

La société **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE**, société coopérative à capital de crédit agricole dont le siège est 25, Chemin des Trois Cyprès à AIX-EN-PROVENCE (13097), identifiée au SIREN sous le numéro 381 976 448 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence, prise en la personne de son Président Monsieur Franck Jean-Louis ALEXANDRE, Ayant pour Avocat **Maître Alice ARCHENOUL** membre de la SELARL CARLINI & ASSOCIES, avocat au barreau de Marseille, dont le cabinet est situé 60 Boulevard des Dames, 13002 MARSEILLE (tél. : 04.88.66.77.88 - mail : [aa@carlini-avocats.com](mailto:aa@carlini-avocats.com))

**ENCHERES ET MISE A PRIX :**

Les biens et droits immobiliers ci-dessus désignés seront mis en vente aux enchères publiques à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais de Justice – 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, **le MERCREDI 8 AVRIL 2026 à 9 h 30.**

**LES ENCHERES SONT RECEVABLES  
UNIQUEMENT :**

Si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de : Madame la Bâtonnière de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE, ainsi qu'une attestation sur l'honneur de non-condamnation en vertu de l'article R. 322-41-1 du Code des procédures civiles d'exécution.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Palais de Justice, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

- **Par email auprès de Maître Alice ARCHENOUL**, Avocate inscrite au Barreau de Marseille, 60 Boulevard des Dames, 13002 MARSEILLE (tél. : 04 88 66 77 88 - mail : [aa@carlini-avocats.com](mailto:aa@carlini-avocats.com))

Marseille, le 12 février 2026

**Maître Aliche ARCHENOUL**